

Rapport de M. Delattre pour les comités d'agriculture, de commerce et de la marine sur la recherche à faire de M. de la Pérouse et des deux frégates portées disparues, lors de la séance du 9 février 1791

François-Pascal (l'aîné) Delattre

Citer ce document / Cite this document :

Delattre François-Pascal (l'aîné). Rapport de M. Delattre pour les comités d'agriculture, de commerce et de la marine sur la recherche à faire de M. de la Pérouse et des deux frégates portées disparues, lors de la séance du 9 février 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXIII - Du 6 février 1791 au 9 mars 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1886. pp. 78-80;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1886_num_23_1_10142_t1_0078_0000_4

Fichier pdf généré le 07/07/2020

L'article est ensuite décrété dans les termes suivants :

« L'Assemblée nationale décrète que, dans l'article 1^{er} du titre VI du décret sur la gendarmerie nationale, il sera ajouté après ces mots : *celle de la connétablie*, ces mots-ci : *et celle des voyages et chasses du roi*; et après ces mots-ci : *sont également supprimés*, ces mots-ci : *et elles continueront à faire partie de la gendarmerie nationale, dans laquelle elles restent et demeurent incorporées, pour, les officiers, sous-officiers et cavaliers, être placés chacun dans son grade et selon son rang.* »

M. Rabaud-Saint-Etienne, rapporteur. Les comités proposent enfin la disposition additionnelle suivante :

« Et seront les susdits changements et additions présentés à la sanction du roi, pour être insérés dans le présent décret. » (Adopté.)

M. Moreau de Saint-Méry. J'ai l'honneur d'annoncer à l'Assemblée que l'escadre chargée de transporter à la Martinique les quatre commissaires civils, le gouverneur général et les troupes qui sont l'objet du décret du 29 décembre dernier, a fait voile de Brest le 5 de ce mois. (Applaudissements.)

L'ordre du jour est un rapport des comités d'agriculture, de commerce et de la marine sur la recherche à faire de M. de La Pérouse.

M. Delattre, rapporteur (1). Messieurs, depuis longtemps nos vœux appellent M. de La Pérouse et les compagnons de son glorieux, trop vraisemblablement aussi, de son infortuné voyage.

Vous n'osiez interroger la renommée, vous cherchiez à égayer votre sensibilité dans les illusions de l'incertitude et de l'espérance; mais la société des naturalistes de cette capitale est venue déchirer le voile que vous n'osiez soulever; elle a fait retentir cette enceinte du cri de sa douleur; le deuil qu'elle vous a annoncé est devenu universel, et vous avez paru accueillir avec transport l'idée qu'elle est venue vous offrir, d'envoyer à la recherche de M. de La Pérouse. (2)

Vous avez ordonné à vos comités d'agriculture, de commerce et de la marine de vous présenter leurs vues sur un objet si intéressant. Le sentiment qui a semblé vous déterminer, Messieurs, leur a commandé aussi d'être de l'avis d'une expédition.

Il nous reste à peine la consolation d'en douter : M. de La Pérouse a subi un grand malheur.

Où ce navigateur et ses compagnons ne sont plus, où jetés sur quelque plage déserte, perdus dans l'immensité des mers innaviguées, relégués vers les confins du monde, luttant peut-être contre le climat et tous les besoins, contre les animaux, les hommes et la nature, ils implorent un secours qu'ils n'ont pas même espérer, ils étendent en vain les bras vers la patrie qui ne peut que deviner leur malheur.

Réduits à embrasser cette dernière idée, et peut-être cette consolante erreur, nous ne vous offrirons pas en vain, Messieurs, le tableau de

tant d'infortunés. Ainsi ne pouvant plus raisonnablement espérer que les vaisseaux de M. de La Pérouse sillonnent en ce moment le sein des mers, si les flots ne les ont point engloutis, vous croirez, comme nous, que M. de La Pérouse et ses compagnons, peuvent avoir fait naufrage sur quelque côte inconnue, sur quelque île orageuse, sur quelque rocher stérile. Là, s'ils ont pu trouver un peuple hospitalier, ils respirent et vous implorent cependant; là, s'ils n'ont rencontré qu'une solitude sauvage, peut-être que l'amour de la patrie soutient leur espoir; peut-être des fruits, des coquillages entretiennent leur existence; fixés sur le rivage, leurs jours se consomment dans un long désespoir, leur vue s'égare sur l'immensité des mers, pour y découvrir la voile heureuse qui pourrait les rendre à la France, à leurs amis.

C'est cependant cette conjecture, quelque désespérante qu'elle soit, que nous sommes, en quelque sorte, réduits à préférer; c'est celle qu'est venue vous présenter la société des naturalistes de Paris; c'est celle que, longtemps auparavant, M. de La Borde avait offerte à tous les cœurs sensibles, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences.

Mais alors, Messieurs, si vous saisissez aussi cette déchirante idée; si elle vous touche, vous affecte et vous frappe, vous ne pouvez plus vous livrer à d'impuissants regrets, à des vœux stériles; l'humanité vous commande; le sentiment vous entraîne; il faut voler au secours de nos frères. Voler à leur secours! Un saint enthousiasme peut bien prononcer un tel vœu, mais comment l'accomplir? Où le chercher? Comment suivre leurs traces? Qui interroger sur leur sort? Peut-on explorer tous les grands continents d'une mer en quelque sorte inconnue? Peut-on toucher à toutes les îles de ces archipels immenses qui offrent tant de dangers aux navigateurs? Peut-on visiter tous les golfes, pénétrer dans toutes les baies? Ne peut-on point, même en atterrissant à l'île qui les recèlerait, aborder dans un point, et cependant les laisser dans l'autre?

Sans doute les difficultés sont grandes, le succès est plus qu'incertain, mais que le motif de l'entreprise est puissant! Il est possible que nos frères malheureux appellent un libérateur; il n'est pas impossible que nous les rendions à leur patrie, et dès lors il ne nous est plus permis de nous refuser à des tentatives qui ne peuvent qu'honorer l'humanité des Français. Nous devons cet intérêt à des hommes qui se sont dévoués; nous le devons aux sciences qui attendent le fruit de leurs recherches.

Et ce qui doit encore augmenter cet intérêt, Messieurs, c'est que M. de La Pérouse n'était pas un de ces aventuriers qui provoquent de grandes entreprises, soit pour se faire un nom fameux, soit pour les faire servir à leur fortune; il n'avait pas même ambitionné de commander l'expédition qui lui fut confiée; il eût voulu pouvoir refuser; et, lorsqu'il en accepta le commandement, ses amis savent qu'il ne fit que se résigner. Ce qui doit augmenter cet intérêt, c'est qu'il avait heureusement, et même glorieusement rempli une partie de sa mission; c'est ce que ce navigateur philosophe, cet homme modeste, écrivait de Macao, que l'on serait content de son voyage, et que s'il s'en rendait un pareil compte, c'est qu'il avait de précieux tributs à vous offrir. Les dernières lettres de M. de La Pérouse sont de Botany-Bay, le 7 février 1788. D'après ces lettres adressées au ministre de la marine, en quittant

(1) Ce document n'est pas inséré au *Moniteur*.

(2) Voyez *Archives parlementaires*, tome XXII, page 457, séance du 22 janvier, la pétition de la société d'histoire naturelle de Paris à l'Assemblée nationale.

ce port, il devait remonter aux îles des Amis, parcourir la côte méridionale de la Nouvelle-Calédonie, celle de Santa-Cruz, de Mendona, ou île d'Egmont, de Carteret, des Arsacides-de-Surville, et de la Louisiade-de-Bougainville. Il devait, après avoir tout tenté pour reconnaître les parties encore inconnues de ces différents archipels, chercher, au mois de juillet 1788, un nouveau détroit entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, visiter le golfe de la Carpentarie, sur lequel les Hollandais ne nous ont donné que des notions imparfaites. Il devait longer la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, que nous ne connaissons que par les dangers qu'elle offre aux navigateurs. Enfin en quittant la Nouvelle-Hollande, il devait remonter au nord, pour être rendu à l'île de France, dans le mois de décembre 1788.

Voilà, Messieurs, le plan de la route tel qu'il l'avait tracé lui-même, voilà les points qu'il faudrait parcourir pour espérer de recueillir M. de La Pérouse, ou s'en procurer des nouvelles.

Vous avez vu, Messieurs, que cet officier général devait être rendu à l'île de France vers la fin de 1788; cependant il n'y a point paru, et un trop long intervalle s'est écoulé, pour qu'à cet égard il puisse nous rester beaucoup d'espérances.

Comme tout est relatif, et quoique la distance de l'île de France soit pour nous considérable, néanmoins, si M. de La Pérouse y eût touché, il se serait regardé comme au terme de son voyage; il est donc plus douloureux pour nous d'avoir à vous présager que peut-être ce navigateur est venu périr au port.

C'est en décembre 1788 qu'il devait arriver à l'île de France, et c'est à la même époque et dans les mêmes parages qu'a éclaté le fameux ouragan qui a été si funeste à la frégate *la Vénus*, dont jamais depuis l'on n'a entendu parler, et qui a démanté de tous ses mâts la frégate *la Résolution*.

Il y a donc quelque lieu de croire que le même malheur peut avoir enveloppé les vaisseaux de M. de La Pérouse et la frégate *la Vénus*, que le même coup de vent peut leur avoir été fatal; et que c'est dans les mêmes mers que ces navigateurs ont trouvé leur tombeau.

Cependant, Messieurs, ne renonçons pas à l'idée consolante que M. de La Pérouse et ses compagnons existent encore, et que nous pouvons les sauver. Nous l'avons déjà dit, il suffit que cela soit possible pour que nous devions le tenter. Heureusement encore nous savons la route qu'il faut suivre dans une aussi douloureuse recherche; heureusement, nous pouvons remettre à ceux qui seront chargés de cette touchante mission le fil conducteur du périlleux labyrinthe qu'ils auront à parcourir.

L'expédition qu'il s'agit d'ordonner, Messieurs, a le motif le plus saint et le plus respectable; mais vous pouvez lui donner aussi l'accessoire le plus important, vous pouvez servir en même temps les sciences et l'humanité. Messieurs de la société d'histoire naturelle, dont la pétition a provoqué le rapport qui vous occupe en ce moment, fondent sur cette expédition des espérances qui ne sont pas chimériques, et ils concourront par leurs indications, leur zèle et leurs efforts, à réaliser celles que vous pourriez concevoir aussi. Ils s'occupent déjà, Messieurs, et avec une émulation que nous ne saurions assez louer ici, de vous présenter les moyens de la rendre utile de plusieurs manières à la science si vaste dont ils cultivent le domaine. C'est dans

cette vue qu'ils ont déjà rédigé des observations générales sur tout ce que pourrait embrasser un voyage de la nature de celui qu'il s'agit d'entreprendre, et ils nous promettent encore de nouveaux tributs, dont nous sommes à même de vous garantir l'importance, en les appréciant d'après ce qui nous a déjà été fourni. En suivant donc l'objet principal que nous avons en vue, en cherchant M. de La Pérouse, les navigateurs, chargés de cette pieuse perquisition, feraient des découvertes nautiques et astronomiques qui ne sont pas sans intérêt, puisque M. de La Pérouse lui-même devait s'y livrer. Les savants, les naturalistes, les dessinateurs que vous leur adjoindriez ajouteraient encore un grand motif d'utilité à cette expédition. Et, par un concours aussi heureux que respectable, les recherches de l'humanité seconderaient celles des sciences, et les recherches des sciences serviraient l'humanité.

En effet, Messieurs, et peignez à vos âmes combien un pareil moment serait délicieux; ne pourrait-il pas arriver que le naturaliste que les recherches particulières à ses études aurait égaré sur les aspérités des montagnes, dans les halliers et les broussailles des forêts, y trouvât inopinément les traces et la retraite de ceux dont, en ce moment, nous déplorons le malheur véritable ou supposé!

Nous avons eu l'honneur, Messieurs, de vous exposer un grand motif, quelque espoir, tout ce qui peut justifier et peut-être commander une tentative: pour que vous soyez en état de tout juger et de tout apprécier, il nous reste à vous mettre sous les yeux sinon l'état, du moins l'aperçu de la dépense qu'il s'agit de faire pour aller à la recherche de M. de La Pérouse. Nous ne nous humilierons pas, Messieurs, au point de vous proposer de calculer si le succès était certain; mais quand il est en quelque sorte hors des espérances de beaucoup d'esprits, et dans un moment aussi difficile pour les finances de l'Etat, nous sentons que vous désirerez savoir à quelle dépense peut vous entraîner l'élan de votre sensibilité, parce que, pères du peuple, vous sauriez même renoncer à l'honneur d'une grande et belle action, s'il en devait trop coûter au peuple.

Nous croyons donc, Messieurs, que l'armement qu'il faudrait faire pour exécuter la sainte entreprise à laquelle vous êtes si puissamment provoqués pourrait être bornée à deux bâtiments. Le ministre de la marine estime que la dépense de leur équipement peut être évaluée à 300,000 livres par chaque année du voyage, qu'on peut estimer devoir être de deux ans, et dans cette somme sont comprises les dépenses extraordinaires, relatives à une expédition de cette nature: cependant il convient d'y ajouter encore un déboursé préalable de 60 à 80,000 livres, pour pourvoir les bâtiments d'instruments d'astronomie, de livres, de présents de différentes espèces, dont il est à propos que nos navigateurs soient pourvus pour se concilier les peuples qu'ils seraient dans le cas de visiter. Ainsi il est raisonnable de statuer sur une dépense d'environ 300,000 à 400,000 livres la première année, et de 300,000 pour celles qui suivraient.

Vous êtes, Messieurs, en état de juger; nous, nous avons suffisamment annoncé que nous sommes de l'avis d'une expédition; il nous reste à vous exposer le projet de décret que vos comités réunis du commerce et de la marine ont rédigé, et que je suis chargé de vous proposer.

Avant de vous le soumettre, cependant, nous devons vous observer que les dispositions du premier article de ce projet de décret sont déjà remplies en partie, mais que nous avons cru devoir le laisser subsister pour constater aussi le vœu national, et que son expression prêtât encore plus d'énergie au vœu du roi.

L'expédition de M. de La Pérouse a toujours inspiré au roi le plus grand intérêt. Il a depuis longtemps manifesté ses inquiétudes sur cet officier général, et c'est d'après ses ordres que ses ministres ont invité l'Angleterre à faire connaître à ses navigateurs les parages où il se pourrait que M. de La Pérouse et ses compagnons attendissent les secours de l'Europe. Vous sentez, et le ministre, qui nous a fait part de la tendre sollicitude du roi, nous assure que l'on doit mettre quelque confiance dans l'attention qu'une nation généreuse, et pour ainsi dire toute maritime, aura donnée à une pareille invitation.

Nous pouvons donc espérer beaucoup des Anglais. En effet, si M. de La Pérouse avait échoué à la côte des Arsacides ou à celle de la Louisiane, depuis que le lieutenant Shortland a reconnu qu'en venant de Botany-Bay pour rentrer dans le grand archipel d'Asie, la route du nord-est la plus courte et la plus sûre, sans doute il l'aura indiquée aux bâtiments qui auront cette destination ; et ces bâtiments, en suivant cette route, pourront avoir et nous procurer quelque révélation sur le sort de nos infortunés compatriotes.

Néanmoins une recherche expresse, une expédition qui, traitant secondairement tout autre objet, mettra sa première et sa plus chère ambition à cette touchante recherche ; des navigateurs qui, pour suivre les traces de M. de La Pérouse, s'assujettiront à l'itinéraire que ses dernières lettres nous ont donné, et qui ne l'abandonneront qu'après avoir parcouru tous les parages qu'il se proposait de visiter, doivent inspirer une confiance bien autrement fondée.

Nous le répéterons en terminant, tout nous commande une tentative. Une proposition telle que celle qui vous est soumise, ne peut être portée à cette tribune pour y être combattue par la parcimonie, ou discutée par la froide raison, quand elle doit être jugée par le sentiment. Si les Anglais, poussés par une juste vengeance, ont bien pu, s'ils ont dû même, envoyer dernièrement des vaisseaux dans les mêmes mers, et dans la même incertitude, à la recherche des matelots coupables qui ont enlevé le navire *le Bounty*, commandé par le lieutenant Guillaume Bligh ; les Français, guidés par la reconnaissance et l'humanité, doivent bien plutôt encore envoyer à la recherche de leurs dignes et malheureux compatriotes.

Cette expédition, décernée à M. de La Pérouse, sera pour lui ou pour sa mémoire, la plus glorieuse récompense dont vous pouviez honorer ses travaux, son dévouement ou ses malheurs. C'est ainsi, Messieurs, qu'il convient de récompenser. Il n'y a que de la grandeur dans un pareil mouvement. Vous n'inscrivez pas M. de La Pérouse, ses compagnons ou leurs enfants, sur ce livre qui portait, à juste titre, une livrée de sang, puisque ses lignes étaient tracées du sang des peuples, sur ce livre obscur et honteux qui vous a révélé la bassesse des courtisans ; mais vous montrerez à l'univers le cas éminent que vous faites de ceux qui vous consacrent leurs services, et le prix que vous attachez aux hommes. A cet intérêt de la France pour ses enfants, le Français reconnaîtra qu'il a une patrie ; il se dévouera d'autant plus désormais, qu'il sera certain de n'en être jamais

abandonné, et cette sollicitude publique, cette gratitude nationale, cette offrande faite à l'humanité inspirera l'héroïsme de toutes les vertus civiques.

De pareils actes, Messieurs, illustrent aussi la nation qui sait s'y livrer, et le sentiment d'humanité qui y détermine caractérisera notre siècle. Ce n'est plus pour envahir et ravager que l'Européen pénètre sous les latitudes les plus reculées, mais pour y porter des jouissances et des bienfaits ; ce n'est plus pour y ravir des métaux corrupteurs, mais pour y conquérir ces végétaux utiles qui peuvent rendre la vie de l'homme plus douce et plus facile. Enfin l'on verra, et les nations les plus sauvages ne le considéreront pas sans attendrissement, l'on verra, aux bornes du monde, de pieux navigateurs interrogeant avec anxiété sur le sort de leurs frères, les hommes et les déserts, les antres, les rochers et même jusqu'aux écueils : on verra sur les mers les plus perfides, dans les sinuosités des archipels les plus dangereux, autour de toutes ces îles peuplées d'anthropophages, errer des hommes, recherchant d'autres hommes, pour se précipiter dans leurs bras, les secourir et les sauver.

Voici, Messieurs, le projet de décret :

« L'Assemblée nationale, après avoir entendu ses comités réunis d'agriculture, de commerce et de marine, décrète :

« Que le roi sera prié de donner des ordres à tous les ambassadeurs, résidents, consuls, agents de la nation auprès des différentes puissances, pour qu'ils aient à engager, au nom de l'humanité, des arts et des sciences, les divers souverains auprès desquels ils résident, à charger tous les navigateurs et agents quelconques, qui sont dans leur dépendance, en quelques lieux qu'ils soient, mais notamment dans la partie australe de la mer du Sud, de faire toutes recherches des deux frégates françaises, *la Boussole* et *l'Astrolabe*, commandées par M. de La Pérouse, ainsi que de leurs équipages, de même que toutes perquisitions qui pourraient constater leur existence ou leur naufrage ;

Afin que dans le cas où M. de La Pérouse et ses compagnons seraient trouvés ou rencontrés, n'importe en quel lieu, il leur soit donné toute assistance, et procuré tous les moyens de revenir dans leur patrie, comme d'y pouvoir rapporter tout ce qui serait en leur possession, l'Assemblée nationale, prenant l'engagement d'indemniser, et même de récompenser, suivant l'importance du service, quiconque prêterait secours à ces navigateurs, pourra procurer de leurs nouvelles, ou ne ferait même qu'opérer la restitution à la France des papiers et effets quelconques qui pourraient appartenir ou avoir appartenu à leur expédition ;

« Décrète, en outre, que le roi sera prié de faire armer un ou plusieurs bâtiments, sur lesquels seront embarqués des savants, des naturalistes et des dessinateurs, et de donner aux commandants de l'expédition la double mission de rechercher M. de La Pérouse, d'après les documents, instructions et ordres qui leur seront donnés, et de faire en même temps des recherches relatives aux sciences et au commerce, en prenant toutes les mesures pour rendre, indépendamment de la recherche de M. de La Pérouse, ou même après l'avoir recouvré ou s'être procuré de ses nouvelles, cette expédition utile et avantageuse à la navigation, à la géographie, au commerce, aux arts et aux sciences ». (*Applaudissements.*)

(Ce décret est adopté.)